

Les collectivités labellisées "entreprises accueillantes"

Page modifiée le mercredi 8 janvier 2025 • Données Le Mans Métropole

La Ville du Mans et Le Mans Métropole ont reçu le label "entreprises accueillantes" par la Mission locale de l'agglomération mancelle.



La signature de la charte a eu lieu en présence de représentants de la DRH de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole.
© Ville du Mans

Un engagement à accueillir au mieux les demandeurs d'emploi. En obtenant le label "entreprises accueillantes", délivré par la [Mission locale de l'agglomération mancelle](#), la Ville du Mans et Le Mans Métropole s'engagent très officiellement à

"travailler à attirer des talents, recruter et bien intégrer au sein de leur organisation, créer un environnement épanouissant et fidéliser leurs salariés".

Un engagement matérialisé par la signature, le 29 août, d'une charte par Claude Petit-Lassay, adjoint au maire du Mans et vice-président de Le Mans Métropole délégué aux Ressources humaines. "Nous avons près de [250 métiers différents au sein de nos collectivités](#). Notre ambition est de les faire connaître. L'idée est aussi d'anticiper les nombreux départs à la retraite et de réduire les tensions sur certains de ces métiers", explique l'élu. "Nous souhaitons inciter les jeunes notamment à venir découvrir ce qu'est le service public, l'engagement au service de la population", insiste Claude Petit-Lassay.

"Cette signature permet aux collectivités d'être identifiées auprès des jeunes publics comme des entreprises pratiquant des méthodes innovantes de recrutement, d'intégration, et de développement de la connaissance de sa filière professionnelle", souligne Quentin Portier, président de la Mission locale qui reçoit, chaque année, environ 2000 nouveaux **jeunes de 16 à 25 ans** et accompagne près de 5000 jeunes sur le territoire du Pays du Mans. Aujourd'hui, sur ce territoire, 5492 jeunes actifs de 16-25 ans sont non occupés dont 1549 jeunes sans diplôme.